



**HAL**  
open science

## République et républicains : la Réunion (1876-1879)

Yvan Combeau

► **To cite this version:**

Yvan Combeau. République et républicains : la Réunion (1876-1879). Expressions, 1999, Spécial Histoire-Géographie, 13, pp.109-129. hal-02406134

**HAL Id: hal-02406134**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406134>**

Submitted on 12 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **REPUBLIQUE ET REPUBLICAINS : LA REUNION (1876-1879)**

**Yvan COMBEAU**  
**Université de La Réunion**

Avant de nous attacher à ces trois années décisives, revenons en quelques lignes sur les principaux moments de la période 1871-1876 et sur l'action des deux députés réunionnais (François de Mahy et Alexandre Laserve).

Les deux hommes ont été élus le 20 novembre 1871 lors de scrutins législatifs demandés par Paris, puis annulés<sup>1</sup>. La Réunion est alors dans une situation singulière puisqu'elle "possède" deux députés plus de deux mois avant les législatives du 8 février 1871. En effet, le 30 novembre, le gouverneur entre en possession d'un courrier du contre-amiral A. Roussin, chef de cabinet du ministère des colonies l'informant que "le gouvernement de défense nationale a cru devoir modifier les résolutions que je vous ai notifiées et ajourner de nouveau les élections à une époque indéterminée". Le ministre, depuis Tours (courrier daté du 13 octobre), demande au gouverneur De Lormel d'attendre de nouvelles instructions pour convoquer les électeurs de La Réunion. L'Ile est donc en avance d'un scrutin ! Les comités républicains stimulés par la renaissance du suffrage universel veulent faire des deux hommes, quelle que soit la décision de la future Constituante, des représentants officieux de la Colonie auprès du gouvernement. Paradoxalement, par son vote anticipé, La Réunion vient dans les circonstances présentes de renverser les termes du rapport passé-présent (temps de connaissance, temps de reconnaissance) qu'elle entretient le plus souvent avec la métropole. C'est à Paris (à Versailles) de découvrir les effets inattendus de la distance.

Dès le 15 février (soit quatre jours avant le grand discours de Thiers, les deux parlementaires font le voyage entre Marseille (ils y arrivent le 18 janvier) et Bordeaux où la nouvelle Assemblée a le 14 février valide leur élection.

Pendant toute la durée de leur mandat, les deux parlementaires adressent à la Colonie de nombreuses et longues lettres, qui ont valeur de comptes-rendus de leurs activités et de commentaires des événements parisiens. La presse réunionnaise assure le relais et une infime partie de la population suit ainsi les principaux débats de la vie politique française. A Versailles, les deux députés, proches de la Gauche républicaine, se retrouvent dans la conception républicaine de Thiers. Un positionnement politique qui permet de mieux saisir l'attitude des deux députés face à la Commune : "La criminelle insurrection du 18 mars a été enfin domptée le 28 mai dernier". Républicains, ils n'entendent pas laisser à la majorité monarchiste la défense de l'ordre : un ordre républicain.

*"Les excès, les crimes commis à Paris donnent un aliment puissant aux intrigues monarchiques et peuvent gravement compromettre l'existence de la république qu'on veut rendre solidaire des scélérats qui siégeaient à l'Hôtel de Ville. Et pourtant, quel monarque aurait eu la force nécessaire pour comprimer une insurrection aussi formidable, aussi prolongée ? Quel argument puissant en faveur du régime républicain !"*<sup>2</sup>.

De la même manière, ces républicains modérés (" La République sera conservatrice ou elle ne sera pas...") réagissent avec force et indignation au renvoi de Thiers lors de la séance du 24 mai 1873. Ils interprètent le vote du 24 mai comme l'ultime coup des monarchistes contre une République qui progresse lors des élections partielles... Mais, fins analystes et connaisseurs de la vie politique, ils ont aussi vite mesuré et regretté les effets de la victoire de Barodet sur Rémusat (élection législative du 24 avril 1873) sur le devenir du cabinet Thiers<sup>3</sup>. Dans ces années d'Ordre moral, de Mahy comme Laserve sont des opposants au gouvernement de Broglie. Dans la colonie, le camp républicain se divise dans l'appréhension de ce virage politique. Henri de Guigné est le plus proche des thèses des parlementaires : "Un tel résultat (la mise en minorité de Thiers) pouvait facilement se deviner, à moins d'un défaut complet de sens politique. Les coupables sont donc bien ceux-là qui ont voulu donner une leçon à M. Thiers" <sup>4</sup>. En revanche, *le Nouveau Salazien* accuse les monarchistes et croit pouvoir déceler au travers de ce changement de cap gouvernemental l'annonce d'élections anticipées. "La retraite de M. Thiers, suivie de l'élection du maréchal Mac-Mahon, ne signifie pas pour nous autre chose que l'imminente convocation du



corps électoral sur tout le territoire de la France, c'est-à-dire la déchéance irrévocable de la monarchie et la constitution enfin officielle et légale du gouvernement de la République. Puissent nos prévisions se vérifier et notre malheureux pays sortir sans commotion de cette dernière épreuve, à jamais préservé et des coups d'État et des révolutions par l'affermissement des institutions démocratiques et républicaines”<sup>5</sup> En 1875, les deux députés se félicitent du vote des lois constitutionnelles qui, pensent-ils, règlent la question du régime. Les textes votés par la Constituante apportent quelques modifications dans la vie politique locale. La Réunion ne sera plus désormais représentée que par un député et un sénateur.

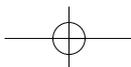
### Un jugement sévère

*“C'est que réellement il n'y a pas d'esprit public à La Réunion. Il n'y a que des intérêts personnels qui s'agitent sourdement ou avec éclat, selon l'occasion; qui font agir les masses au dernier moment, par tel ou tel procédé d'entraînement qui ne sont pas toujours de bon aloi, et qui laissent l'électeur aussi indifférent à la chose publique après l'élection qu'il l'était avant, ne conservant du fait politique dans lequel il vient de remplir un rôle aussi important, que le souvenir fade des viles cajoleries dont il a été l'objet, la saveur du rhum dont on l'a enivré et le bruit de la grosse caisse et des cuivres dont on a animé les réunions. Cette manière de faire nuit beaucoup chez nous à l'implantation du suffrage universel; elle est peu propre à faire aimer la république; aussi voyez les électeurs lettrés s'éloigner de plus en plus du scrutin; les vrais républicains souffrent de voir ainsi l'objet de leur culte exposé à la risée politique. Cependant, il y a chez le créole, et même chez l'affranchi, des aspirations libérales qui, si elles étaient noblement dirigées feraient de chacun d'eux des citoyens dignes de ce nom. mais au lieu d'éclairer ces hommes, au lieu d'instruire l'électeur illettré, de lui faire connaître l'importance de ses droits et d'élever son âme à la hauteur des devoirs que ces droits lui imposent, on le flagorne, on l'enivre de promesses pour s'en servir un instant; et on l'abandonne ensuite aux souvenirs des promesses qu'on lui a faites et aux déceptions qui s'en suivent. Aussi, voit-on un très grand nombre de ces électeurs, qui maintenant se refusent à voter.”*

*Le Travail, 15 mars 1876.*

### 1- 1876 : La campagne électorale d'un républicain.

Cinq années et quelques semaines après son élection, de Mahy rentre à La Réunion pour défendre son mandat et faire personnellement campagne.



Avec les législatives de 1876, la République s'affirme sur l'ensemble du pays. L'intérêt de ces consultations réside dans ce temps de la campagne électorale, qui commence à Marseille avec le retour de François de Mahy, "premier voyage" vers la colonie et s'achève avec sa grande tournée électorale dans les communes de l'île. Se conjuguent au cours de ce voyage (Marseille-Marseille de janvier à mai 1876) : la réalité d'une situation politique et des rapports entre l'élu-lointain-qui-revient et la colonie, la forme concrète d'un itinéraire de campagne au travers des chemins de l'île (plateaux, ravines, écarts...) et la campagne à proprement parler (thèmes, discours...). Le député est "étranger" à sa circonscription depuis cinq années. C'est là une situation exceptionnelle pour un parlementaire. Comme nous l'indiquons, seuls les courriers et quelques visites d'amis et de notables constituent le lien entre l'acteur politique et ses électeurs. Cette position politique implique une grande interdépendance où s'exprime la confiance de la colonie et la constitution d'un réseau de connaissances, de soutiens amicaux et politiques sur l'île<sup>6</sup>

Nous avons une assez bonne connaissance de cette période électorale grâce aux documents laissés par de Mahy (*Autour de l'île Bourbon et de Madagascar, Fragments de lettres familières*, Paris, Alphonse Lemerre, 1891)<sup>7</sup>.

Tout au long de ce périple entre Marseille et St Denis, le voyageur demeure républicain passionné. avec une grande préoccupation : les élections sénatoriales du 30 janvier 1876. Le député sait l'importance de ce scrutin et le rôle des nouveaux sénateurs qui prendront place aux côtés des inamovibles<sup>8</sup>.

*"Nous n'avons rien pu savoir non plus à Port Saïd ni à Ismaïlia. J'en conclus que M. Buffet n'est pas content des élections des délégués sénatoriaux. Si elles avaient été favorables, l'agence Havas n'eût pas manqué de le télégraphier au monde entier. Le manque de nouvelles de France nous pèse beaucoup."*

Et le 30 janvier, jour décisif pour l'élection des 225 sénateurs, de Mahy en est encore à espérer.

*"C'est aujourd'hui un grand jour pour la France : 30 janvier 1876, nomination des sénateurs. Puissent les électeurs avoir fait des choix patriotiques! Puissent-ils avoir compris que la république est le port de salut depuis si longtemps attendu par la France." Derrière ces appels, de Mahy le républicain, traduit la réelle portée de ces consultations nationales dans la perspective des législatives de février-mars. On imagine*

**REPUBLIQUE ET REPUBLICAINS : LA REUNION (1876-1879)**

113

*aisément la joie et l'empressement de François de Mahy s'il avait appris à Aden que Buffet était battu dans les Vosges (quel symbole!).*

Un mois après son départ, le 13 février, de Mahy arrive à Saint-Denis. Sa campagne électorale dure plus de huit semaines avec un double objectif : renouer le contact sur le terrain avec les élus, la population et parvenir à créer les conditions nécessaires à une plus forte participation que lors des scrutins locaux de 1873-1875. Cet "arpenteur" se veut un des meilleurs connaisseurs de son île natale. Logé tour à tour chez Hervé de K/Véguen (son cousin) ou Albert de Laserve, il est reçu très cordialement par la bourgeoisie coloniale. Une de ses premières visites est symboliquement pour Saurin : un ancien esclave de son père. Dans les fragments de lettres publiés, ce sont les seuls mots qu'il consacre aux affranchis : un ton paternaliste.

*"Le bonhomme, comme tous ses camarades, au surplus a conservé un culte pour nous. Saurin s'est fait une petite position. C'est un bon petit propriétaire de la montagne et du Camp Ozoux, case à la ville et à la campagne. Fin comme l'ambre, bon comme du bon pain, et ayant porté, lui et les autres, le deuil du maître, parce que le maître était bon. Ah, ces gens-là sont bien dignes de la liberté que la révolution de 1848 leur a donnée..."*

Dans ces jours de campagne électorale, et non de batailles électorales puisque de Mahy est sans adversaire officiellement déclaré, le député sortant rencontre les soutiens politiques avec lesquels il correspond depuis Paris. Ils constituent ce réseau de fidélités politiques sur lequel il s'appuie. Le parti conservateur, qui se qualifie de parti du bon sens, a renoncé à présenter un candidat. Et même si de Mahy feint d'avoir à ferrailer contre le Comte de Villèle, les monarchistes l'ont laissé seul. Une décision motivée tant par le contexte politique national que par le rejet persistant du suffrage universel. Les éléments les plus conservateurs de la Colonie préfèrent porter leurs coups contre le principe même du suffrage universel :

*".....devait-il [le parti du bon sens] mettre en avant un candidat ? Il y aurait eu folie de sa part à y songer, car c'eût été s'exposer bien inutilement à un échec inévitable. Le candidat dont il aurait fait le choix eût été, sans aucun doute, un homme parfaitement distingué et éminemment capable, à tous les points de vue, de représenter la colonie au mieux de ses intérêts. Mais c'est à cause de cela même qu'il eût échoué. Avec le suffrage tel que nous le connaissons et qu'il se pratique, ce n'est pas de la*



*distinction et du mérite qu'il faut avoir pour être élu, c'est un assemblage de qualités toutes spéciales dont on ne s'était pas encore fait une idée bien exacte jusqu'ici" 9.*

De Mahy parcourt l'île. A Saint-Pierre, un accueil particulièrement chaleureux lui est réservé. La tournée électorale est un moment de fêtes et de bruits. Les paroles et la musique sont essentielles. "La foule est venue au devant de moi à Montvert, drapeau en tête, à grands coups de canon, de fusil et de pistolet. Discours à tout bout de champ. Le peuple de Bourbon adore parler, et il parle très bien. Il a le don naturel de l'éloquence." En fait, cette campagne est aussi l'occasion de jouer une nouvelle partition : celle du député aimé et attendu. Les comptes-rendus d'une presse favorable à de Mahy exagèrent le nombre des participants, l'ambiance : est-ce là un moyen de créer une dynamique, de mobiliser les abstentionnistes ? Victor Trollé y voit au contraire de la part de la presse dionysienne "la mise en place de procédés qui ne peuvent qu'éloigner davantage ceux qui ne sont que médiocrement disposés à s'y rendre". Dans les communes, avec le soutien des maires, sont organisés des illuminations, des banquets et des punches. Il faut cependant ne pas confondre et bien distinguer ce qui est offert au plus grand nombre (punch, spectacles de lumières...) et les réceptions ("repas homériques") entre les membres de la bourgeoisie coloniale dans de petits comités (républicains) à l'intérieur de belles demeures. "Quant au dîner chez Ruel, c'est le premier repas sans champagne que j'ai fait dans ma tournée. Mais, il y avait mieux : pommard à discrétion, comme vin ordinaire ; chambertin à discrétion, comme vin extra."

De fêtes en réceptions, De Mahy se rend partout : Saint-Pierre, Salazie, Hell-Bourg, la Nouvelle, Saint-Paul, Saint-Leu, Cilaos, Saint-Louis... "En résumé, en moins d'un mois, j'ai fait deux fois le tour de l'île ; j'ai traversé l'île deux fois dans sa largeur, de Saint-André à la Possession, et de Saint-Benoît à Saint-Louis. Je suis allé deux fois au pied du Piton des Neiges, en des points opposés : Salazie, Cilaos. J'ai vu des masses de monde en réunions publiques. J'ai causé à fond avec beaucoup de monde. Je me suis informé de toutes choses : si je ne connais pas mon pays, je ne le connaîtrai jamais". Il rend compte de son mandat, évoque les bienfaits de la France républicaine. Dans chacune des réunions retentit le cri de "Vive la République".

Le dimanche 9 avril, c'est sans surprise que de Mahy apprend dans la nuit sa réélection (16). Seule ombre à ce tableau électoral : une forte abstention – 23.000 sur 34.000 électeurs inscrits, soit 67% d'abstentions<sup>10</sup>. Sans adversaire,



annoncé comme l'évident vainqueur par la presse depuis plusieurs semaines, de Mahy n'a pas su mobiliser.

Une fois de plus, le thème de l'abstention, de l'esprit public, préoccupent les principaux journaux. *Le Nouveau Salazien* distingue trois catégories d'abstentionnistes :

- ceux qui s'abstiennent sciemment avec un souci tactique (hostilité des conservateurs au suffrage universel, refus de mêler ses voix avec d'anciens esclaves, choix de la politique du pire, qui vise à discréditer la colonie aux yeux du pouvoir national...);
- ceux qui s'abstiennent parce qu'on les détourne de l'accomplissement de leurs devoirs civiques (distance entre le lieu d'habitation et le bureau de vote, ce que le Nouveau Salazien appelle les obstacles naturels dressés volontairement);
- ceux qui s'abstiennent par ignorance, apathie ou indifférence.

A cette nomenclature, *Le Travail* demande que l'on rajoute "ceux qui éprouvent une certaine répugnance à se rendre au milieu de tant d'électeurs que l'on mène au profit de quelques ambitions personnelles, par des moyens qui ont suffi pour faire invalider plusieurs élections législatives". Quant aux monarchistes, déçus par les résultats nationaux, ils ne comptent plus désormais que sur Dieu et sur un miracle : "(...) sa miséricorde peut sauver la France des plus mauvais jours de son Histoire" <sup>11</sup> (19). Contre la victoire de François de Mahy, ils manient avec talent l'ironie.

*"D'après les récits qui étaient livrés à l'Administration publique par Le Moniteur, Le Nouveau Salazien et le Journal du Commerce, M De Mahy n'avait qu'à se montrer pour être acclamé par des populations avides de le voir et de l'entendre, se précipitant en foule devant lui. On disait à ces populations que M. De Mahy se distinguait, entre tous les hommes nés sur le sol de la Réunion, par un mérite hors ligne, par le remarquable talent de parole dont il avait fait preuve à l'Assemblée nationale, par son dévouement à la cause républicaine, par son amour pour la patrie créole... En un mot, M. De Mahy était un illustre député, pour lequel les électeurs devaient se montrer trop heureux de pouvoir voter" 12*

Dans le camp républicain, par delà la non-participation, la réélection de François de Mahy est analysée comme la marque d'un accord profond entre la Colonie et la France du "parti républicain". Il est vrai qu'à ce succès ajoute la



réussite de Laserve aux élections sénatoriales.

Après la désignation, le dimanche 5 mars, des quatorze délégués sénatoriaux de La Réunion, le candidat des républicains a été triomphalement élu le 19 mars avec 32 voix sur 37<sup>13</sup>.

*“La proclamation du vote a été accueillie avec enthousiasme. Une foule immense encombrait les salles, les escaliers, la cour de l’Hôtel de Ville... Le soir, une fête de nuit magnifique a été organisée, pour célébrer la nomination de mon grand collègue” (F. de Mahy)*

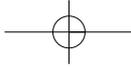
L’élection réunionnaise de 1876 s’inscrit dans un ensemble de victoires républicaines<sup>14</sup>.

*“Nous entrons dans une ère nouvelle; la nation a manifesté sa volonté par les élections générales en envoyant à l’Assemblée une majorité républicaine que toutes les opinions opposées réunies ne pourront pas atteindre”<sup>15</sup>.*

La République proclamée le 4 septembre obtient le 5 mars 1876 (en avril à La Réunion) une majorité à la Chambre des députés. Comment l’élite républicaine de la colonie voit-elle la République, qu’en attend-elle? Les discours prononcés lors du grand banquet saint-pierrois donné à l’occasion de la victoire de de Mahy fournissent quelques indications sur l’idéal républicain de ces notables locaux. Entre ces hommes et la France républicaine existe d’abord une profonde (un devoir de) reconnaissance. La Colonie ne doit-elle pas à la République d’avoir recouvré ses droits politiques? Félix Leclerc insiste dans son intervention sur cette reconnaissance envers tous ceux qui, à l’instar de Favre ou de Simon, ont voulu redonner à la Colonie le suffrage universel. “Oui, ce sont ces grands patriotes qui pendant qu’ils luttaient pour repousser l’invasion et défendre le sol sacré de la France, ont bien voulu penser aux fils déshérités de la mère patrie. Ils se sont rappelés qu’il y a au-delà des mers, des enfants de cette chère et bien-aimée France dont les cœurs ont toujours battu pour elle et qui lui sont restés fidèles dans la bonne comme dans la mauvaise fortune”.

La Colonie républicaine, fière de l’histoire nationale, ne marchandait pas son soutien et marche d’un même pas avec le gouvernement de Jules Simon.

“C’est aux côtés de ces deux remarquables compatriotes (de Mahy et



Laserve) effectivement sous leur direction ou en leur compagnie, que nous avons appris à vulgariser dans ce pays les principes de 89, à travailler sans cesse à l'obtention des droits politiques que la colonie possède aujourd'hui" souligne Onésime Delval. Cette élite républicaine manifeste une vision des plus positivistes de la république : alliance entre le progrès régulateur et l'instruction publique qui ouvre une ère nouvelle telle que peut l'idéaliser Auguste Babet. Le commerçant saint-pierrois espère beaucoup de cette instruction, donnée à tous, qui peut tout à la fois porter l'idéal d'égalité de la Grande Révolution et participer à l'éducation politique de la jeunesse créole. "Que les places soient accordées aux plus dignes par le mérite, sans distinction autre que ce mérite bien constaté, car le temps n'est plus où l'on prétendait que l'instruction donnée aux enfants du peuple constituait un danger social." écrit *Le Moniteur* du 15 avril 1876. François de Mahy est le dépositaire des espérances de tous ces républicains qui l'accompagnent, musique en tête, jusqu'au dernier moment, jusqu'à l'embarcadère. Il quitte La Réunion le 30 avril 1876. Le parti républicain est fier de son représentant et du message délivré par la Colonie. La Réunion a été à la fois semblable au reste du pays et singulière. *Le Moniteur* poursuit :

*"En même temps que, pour vous en récompenser, la Colonie renouvelait votre mandat, le courrier d'Europe en avance, lui apportait le 7 avril, le chiffre des forces imposantes que le scrutin du 5 mars avait achevé de mettre au service des idées dominantes. Double satisfaction, Monsieur le Député, et laissez-moi de plus relever, en terminant, une particularité que votre élection tardive, en raison de notre éloignement du centre, vient de mettre ici en relief : c'est que dans le sens de ces idées, votre nom est resté... le dernier mot de la France!" Au terme de son "odyssée", comme il appelle ce premier voyage, François de Mahy est certes impatient de retrouver la vie parlementaire<sup>16</sup>.*

## 2- La crise du 16 mai 1877 dans la Colonie

De Mahy parti, la vie politique se recentre sur les problèmes de la Colonie.

*"Maintenant que la fièvre des banquets est passée, et qu'il n'y aura plus de toasts à publier, les journaux vont sans doute s'occuper de la situation de la colonie"* (F. de Mahy)

En fait, la vie politique nationale ne tarde pas à rattraper l'histoire de la Colonie. En pleine session du Conseil général, réuni depuis le 28 mai, La Réunion apprend la nouvelle de la démission du républicain modéré Jules Simon



(le 16 mai 1877). Souvent définie comme la crise du 16 mai 1877, la crise politique que vit le pays court sur un semestre, du 16 mai aux élections législatives des 14 et 28 octobre 1877.

De Broglie forme un nouveau ministère et reprend la politique d'Ordre moral. Dès le 20 mai, Spuller, ami de Gambetta, rédige un manifeste républicain signé rapidement par 363 députés, dont de Mahy<sup>17</sup>.

Le conflit entre la majorité républicaine et le cabinet de Broglie aboutit à la dissolution de la Chambre le 25 juin. Avec l'accord du Sénat, donné le 22 juin par 149 voix contre 130, Mac-Mahon renvoie les députés devant les électeurs. Comme l'écrivait Fourtou, ministre de l'Intérieur : "Quand un désaccord éclate entre deux pouvoirs publics, la Constitution a prévu le moyen d'y mettre un terme, le recours au jugement du pays par la dissolution."

Mac-Mahon ne reste pas inerte et participe pleinement à la bataille électorale mettant en avant les thèmes de la peur du désordre et du radicalisme. Le ministre de l'Intérieur ne néglige rien : changements de préfets, candidatures officielles, vaste diffusion de journaux et de brochures conservatrices... A gauche, le "coup d'État" du 16 mai a suscité des réflexes unitaires. Après le décès de Thiers, le 3 septembre, Léon Gambetta devient la figure charismatique et la voix de la campagne républicaine. Il exige l'unité de candidature dans les circonscriptions et exige qu'aucun adversaire ne soit opposé aux 363 députés républicains sortants, signataires du Manifeste, désormais symboles du combat républicain. A La Réunion, après un temps de connaissance ordinaire (la nouvelle de la crise parvient au tout début de juillet), la situation politique nouvelle mobilise les états-majors et la presse des deux camps.

*"D'un moment à l'autre les électeurs de la Réunion vont être convoqués pour élire un député afin de reconstituer l'Assemblée nationale dissoute. La discipline du parti républicain commande de porter Monsieur de Mahy. Il paraît certain que le pouvoir exécutif invitera ses fonctionnaires à voter pour un candidat qu'il recommandera à leurs suffrages."*

En accord avec le discours de Gambetta (4 mai 1877), les républicains sont nombreux dans la Colonie à désigner le cléricisme comme le principal responsable de cette crise.



A l'engagement de Gambetta...

*“Ceux qui mènent l'assaut contre les institutions sont à la tête des associations catholiques... Je ne fais que traduire les sentiments du peuple de France en disant ce qu'en disait un jour mon ami Peyrat : le cléricalisme, voilà l'ennemi!”*<sup>18</sup>

répond les propos de Trollé :

*“Les cléricaux prêchaient contre la forme républicaine et contre les idées libérales ; depuis cette sacro-sainte croisade n'a fait que s'accroître de plus en plus jusqu'à devenir un danger public et nécessiter l'intervention de l'Assemblée”.*

En 1876, François de Mahy dénonçait déjà le rôle d'opposants d'une partie du clergé lors de sa campagne électorale à Saint-Louis où “un brave homme de père jésuite se démenait en chaire et essayait de détourner de nous les fidèles par d'ardentes objurgations bien inutiles ! Il a été laissé seul et tout le monde est venu avec nous acclamer la République”.

De cette crise, les conservateurs de la Colonie escomptent beaucoup. L'intervention extérieure de la majorité versaillaise peut-elle modifier les rapports politiques internes à la Colonie ? Ils espèrent assister à un retour des Bourbons et voir (enfin !) l'Église reprendre une place prépondérante dans la société française. “Oui, nous désirons très ardemment que la royauté française, aussitôt qu'elle aura été rétablie, s'applique à faire restituer au Pape son pouvoir temporel”<sup>19</sup>.

Admirateurs de Mac-Mahon, les conservateurs affichent une grande satisfaction à l'annonce de la dissolution et une confiance sans bornes tant dans les résultats d'octobre que dans les vertus “royalistes” des lois constitutionnelles. “Les conservateurs, eux, tiennent aux entrailles mêmes de la France et c'est bien certainement à eux que la France, sérieusement consultée cette fois, donnera la préférence” écrit La Malle du 19 juillet 1877. La crise du 16 mai est à l'évidence un moyen pour les conservateurs de sortir de leur isolement politique dans l'île et de compter davantage dans la gestion des affaires de la Colonie : “les honnêtes gens” retrouvent un optimisme perdu depuis plus de cinq années. Cet optimisme se fonde en grande partie sur une lecture – lointaine et bien irréaliste – des lois constitutionnelles. “...Les conservateurs n'ont rien à redouter des élections qui vont avoir lieu. Si ces élections leur sont favorables, et s'ils obtiennent la majorité, ce sera tant mieux pour la France, qui bénéficiera largement de leur succès. Mais, dans le cas où les radicaux triompheraient de nouveau, il n'y aurait pas à



s'inquiéter outre mesure, car on sait à l'avance qu'une seconde dissolution viendrait immédiatement arrêter le cours des glorieux exploits qu'ils méditent" écrit *La Malle* du 19 juillet. Certes, l'article 5 de la loi du 25 février donne au président de la République, après avis conforme du Sénat, le droit de dissolution, mais peut-on l'envisager sérieusement comme un automatisme politique à répétition (désaccord-dissolution)?

Les conservateurs de la Colonie semblent pour le moins ne pas avoir pris la mesure des changements des rapports de forces politiques intervenus dans le pays depuis 1876 et avoir une vision très dépassée de la vie politique nationale. Nous avons l'expression de la méconnaissance de la pensée du Duc de Magenta, du rôle du Sénat et la confirmation du mépris des conservateurs pour le suffrage universel.

La campagne électorale est officiellement ouverte sur le sol de la Colonie le 26 octobre, jour de la publication de l'arrêté par le gouverneur Faron. Par décret du 21 septembre 1877, les collèges électoraux de La Réunion comme ceux de la Martinique, de la Guadeloupe et des établissements de l'Inde sont convoqués afin d'élire un député pour chacune de ces colonies. Le gouverneur Faron fixe au 18 novembre le premier tour de cette élection législative. Beaucoup d'électeurs, qui ne lisent pas la presse et vivent en dehors des informations nationales, sont à l'évidence étonnés (ou indifférents) de savoir qu'ils ont à réélire un représentant réélu depuis un peu plus d'un an. La population découvre avec surprise dans les campagnes comme sur les murs des villes, le manifeste du Maréchal de Mac-Mahon, pendant de celui des 363. "Des élections favorables à la politique faciliteront la marche régulière du gouvernement existant... Des élections hostiles aggraveraient le conflit entre les pouvoirs publics, entraveraient le mouvement des affaires, entretiendraient l'agitation et la France, au milieu de ces complications nouvelles, deviendrait pour l'Europe un objet de défiance". En face des conservateurs "mac-mahoniens", le camp républicain compte sur le soutien des principaux titres de la presse de l'île pour dénoncer une droite française antirépublicaine. "La guerre déclarée à la République le 16 mai par les partis monarchiques coalisés devient chaque jour plus vive; elle va se passionnant de plus en plus; il en sera ainsi jusqu'au jour des élections" <sup>20</sup>.

De Mahy ne participe pas directement sur le terrain à la campagne réunionnaise, mais comme les 363 députés, il est le seul représentant républicain dans sa circonscription. Dans la logique de campagne de Gambetta<sup>21</sup>, le député sortant développe dans ses courriers depuis Paris les thèmes du Manifeste.

**REPUBLIQUE ET REPUBLICAINS : LA REUNION (1876-1879)**

121

*“La France veut la République, elle l’a dit le 20 février 1876, elle le dira encore toutes les fois qu’elle sera consultée, et c’est parce que le suffrage universel doit renouveler cette année les conseils de départements et des communes que l’on prétend arrêter l’expression de la volonté nationale et que l’on interdit d’abord la parole à vos représentants. Comme après le 24 mai, la nation montrera son sang-froid, sa patience, sa résolution, qu’une incorrigible minorité ne saurait lui arracher le gouvernement d’elle-même. Cette épreuve nouvelle ne sera pas de longue durée : dans cinq mois au plus la France aura la parole ; nous avons la certitude qu’elle ne se démentira pas. La République sortira plus forte que jamais des urnes populaires, les partis du passé seront définitivement vaincus et la France pourra regarder l’avenir avec confiance et sérénité.”*

Très rapidement, avant même l’ouverture de la campagne officielle, l’élite républicaine s’est organisée, structurée autour d’un pôle politique, le Comité central républicain, dessiné sur le modèle national. Prenant en compte dans la préparation de cette bataille électorale le temps de connaissance, dans l’attente des nouvelles et des décisions gouvernementales, les républicains tentent sinon d’anticiper tout au moins de sensibiliser l’opinion par des appels réguliers et des avertissements dans la presse. Dans la Colonie, les républicains se sont appropriés le thème de l’Ordre (ordre républicain !) face à un gouvernement qui cherche la crise. A La Réunion aussi, comme le note Michel Winock pour la France, les républicains “se donnèrent le beau jeu de défendre un ordre, intérieur et extérieur, contre les aventuriers”<sup>22</sup>.

Tout au long de cette campagne, l’élite républicaine coloniale se montre très proche et très semblable à celle de métropole. A des milliers de kilomètres, il existe une communauté de vues et une grande similitude des points de vues. Et c’est avec une émotion aussi forte que celles des milliers de Parisiens qui l’accompagnent pour la dernière fois, que de nombreux colons pleurent la mort de Thiers. Les longs articles, les lettres de lecteurs, le projet de statut témoignent de l’intense émotion qui a envahi une partie des républicains de l’île à l’annonce de la mort de cette grande figure du parti républicain.

François de Mahy tente de compenser son absence aux côtés de ses amis politiques par de très longues lettres, véritables argumentaires à usage de l’opinion républicaine. Dans son courrier du 19 septembre, signé “un ancien député de l’île de La Réunion”, il se livre, faisant référence à la publication du manifeste gouvernemental, à une charge très sévère contre le maréchal-président, avant de remettre son mandat entre les mains des électeurs de la Colonie.



*“Sous un régime précédent on promettait aussi l’ordre et la paix, dans un même langage au nom du pouvoir personnel. Elle a donné la désorganisation, la honte et le démembrement de la patrie... Après ces explications, qui vous étaient dues, il me reste à vous répéter, mes chers concitoyens, ce que je vous ai dit lors de l’expiration de mon premier mandat. Votre verdict quel qu’il soit sera accueilli par moi avec respect. Quoique vous décidiez, je n’oublierai jamais que je suis l’enfant de la Colonie et que j’ai été votre représentant dans les conseils de la Métropole. Ce passé oblige, j’y serai fidèle”.*

De Mahy craint-il un concurrent ? Théodore Drouhet envisage-t-il de profiter de cette distance pour occuper un espace politique laissé vide ? En réalité, pris dans l’engagement “gambettiste”, de Mahy craint peu un retournement politique du Comité central républicain de Saint-Denis, dont l’une des grandes fiertés est de s’intégrer dans le mouvement républicain national. Qui plus est, l’heure n’est pas aux querelles intestines !

*“Avis aux colons patriotes*

*La nécessité de combattre une candidature qui vient de surgir, et que nous considérons comme contraire aux intérêts de la République, tout en mettant hors de cause l’honorabilité du candidat, nous fait ouvrir nos colonnes aux articles qui nous seront envoyés revêtus de l’approbation du Comité républicain organisé à Saint-Denis. L’Union intime de tous les groupes libéraux peut seule faire notre force dans la lutte désespérée que viennent d’ouvrir les cléricaux, les monarchistes, les mac-mahoniens coalisés pour étouffer la République.”*

Le directeur de l’Intérieur, Laugier, vient vite rappeler, si cela était nécessaire, les républicains à la nécessité de resserrer les rangs. Dans une circulaire du 25 octobre adressée aux maires, il fixe les conditions drastiques dans lesquelles la campagne doit se dérouler à l’intérieur de chaque municipalité. Là aussi, avec un temps de décalage, avec un temps de reconnaissance, le gouvernement colonial entend ne pas laisser, comme le lui demande Paris, le terrain libre aux adversaires républicains.

*“Avis aux colons patriotes*

*La nécessité de combattre une candidature qui vient de surgir, et que nous considérons comme contraire aux intérêts de la République, tout en mettant hors de cause l’honorabilité du candidat, nous fait ouvrir nos colonnes aux articles qui nous seront envoyés revêtus de l’approbation du*

**REPUBLIQUE ET REPUBLICAINS : LA REUNION (1876-1879)**

123

*Comité républicain organisé à Saint-Denis. L'Union intime de tous les groupes libéraux peut seule faire notre force dans la lutte désespérée que viennent d'ouvrir les cléricaux, les monarchistes, les mac-mahoniens coalisés pour étouffer la République."*

*"D'après les instructions de M. le gouverneur, je dois vous rappeler que les administrateurs, fonctionnaires et agents de tous ordres, tout en conservant la liberté absolue de leur vote, ont pour obligation étroite de s'abstenir de tout acte d'opposition au gouvernement qu'ils servent et dont ils ont la confiance".*

L'Administration en référence à la loi du 6 juin 1868 conteste le droit des maires de mettre à la disposition des candidats ou de leurs délégués les édifices communaux. "Il a été perdu de vue que la loi du 6 juin 1848 sur les réunions publiques n'avait pas été promulguée dans la colonie et il s'est tenu certaines réunions bruyantes qui en outre de leur caractère illégal auraient pu à un moment donné provoquer des scènes de violence ou de désordre. Ce sont là, monsieur le Maire, de graves abus dont il importe de prévenir le retour dans l'intérêt de la régularité des opérations et la tranquillité publique."

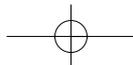
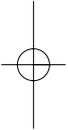
En détarrant ce texte, le gouverneur espère restreindre les possibilités d'expression des notables locaux. Certes, le gouverneur Faron "n'entend apporter aucune entrave dans l'exercice du suffrage universel", mais Thomy Lahuppe se plaît à distinguer et à rappeler que "sous le gouvernement de Lormel les choses se sont passées d'une autre façon, nous n'avons qu'à rappeler ce qui a eu lieu en 1876 lors de la dernière élection législative". Et s'adressant directement aux fonctionnaires, au nom des républicains, Lahuppe leur rappelle que s'ils servent la République, "ils ne pourraient lui faire d'opposition qu'en votant pour un candidat hostile aux institutions actuelles ou en s'abstenant de donner leur suffrage au candidat républicain".

Le dispositif gouvernemental ne néglige aucun espace du territoire français. L'annonce de la candidature – officielle ? – de Pierre Conil montre bien la volonté des "mac-mahoniens" de n'abandonner aux républicains aucune circonscription. Très promptement, la presse républicaine réagit et prend la mesure du risque électoral. Pierre Conil, cible de ces critiques, est le fils d'une famille créole. Son père a été député de Saint-Denis au Conseil colonial. Professionnellement, Pierre Conil occupe dans la colonie une fonction importante puisqu'il est chargé de l'achèvement du port de Saint-Pierre et de l'étude de l'irrigation des



zones moyennes de l'île (Saint-Paul, Saint-Leu, Saint-Louis, Saint-Pierre) à partir de la dérivation des cours d'eau qui s'infiltrèrent dans les fissures du sol volcanique ou qui sont versés dans la mer par les rivières profondément encaissées (35). Politiquement, il se qualifie de libéral, vocabulaire bien imprécis qui ne le distingue pas dans un premier temps de François de Mahy. Dès les premiers jours de sa campagne, il cherche surtout à se défaire de l'étiquette de candidat officiel que ses adversaires essayent absolument de lui imposer.

Alors que les républicains le cantonnent dans le rôle d'un candidat d'opposition, qui vient troubler l'harmonie républicaine, Pierre Conil espère au contraire susciter au sein de l'électorat de la Colonie un réflexe légitimiste en faveur de l'autorité présidentielle. Fidèle au président de la République, il se situe dans le camp qu'il définit comme celui de l'ordre et de la sécurité. Défenseur des valeurs que sont le travail et la famille, il tente à son tour de figer, de fixer le député sortant dans la posture du radical. "Depuis vingt-cinq ans, dans la presse métropolitaine, je me suis toujours efforcé de vous faire connaître tels que vous êtes au fond, amis du travail, de la propriété, de la famille, de la religion, du progrès sage, d'une république modérée, capable d'asseoir parmi nous un système de gouvernement dont les pires ennemis sont ceux-là mêmes qui en sapent les bases en cherchant à renverser le chef d'État actuel". Cette campagne de fidélité à un homme et aux institutions républicaines oblige La Malle à quelques ajustements dans sa ligne politique. Les monarchistes ultramontains défendent aisément l'homme (le maréchal-président), mais sont placés dans une situation périlleuse lorsqu'ils doivent défendre sa politique. Ils abandonnent pour un temps la question du régime et le débat sur l'amendement de 1873, pour centrer cette bataille électorale sur le seul thème de l'ordre contre le désordre. "Il ne s'agit donc pas ici de république, d'empire ou de monarchie. La République existe, très malheureusement suivant nous, mais enfin elle existe et personne ne songe à la faire disparaître. Si elle doit s'en aller plus tard, ainsi que nous en avons la ferme espérance, ce sera légalement – c'est-à-dire avec tous les procédés voulus par la constitution – qu'on lui signifiera son congé". Il est vrai que le ton combatif du journal conservateur cède la place à un discours très modéré, mais comment faire autrement lorsque le candidat Pierre Conil au fil des jours de campagne se fait de plus en plus "thiériste", comme le bon Monsieur Denis. Il accepte l'œuvre du libérateur du territoire et se reconnaît dans cette république conservatrice et sage. L'argumentation de l'adversaire de De Mahy s'organise autour de trois thèmes :





**a) L'accord impérieux entre la Colonie et le Pays.** Nous retrouvons ici une idée récurrente de la vie politique coloniale, qui est de ne pas couper du monde La Réunion, ce qui pour l'élite coloniale se traduit le plus souvent par : ne pas prendre le risque de s'isoler, de se distinguer, ou pire de s'opposer à la politique nationale. Le vote légitimiste ramène précisément la Colonie vers le pouvoir. Mais qui détient la légitimité du pouvoir, la Chambre élue au suffrage universel ou le président élu par les parlementaires ? Et le conseil, voire l'avertissement, se double bien clairement d'un ensemble de menaces. Menace pour les notables locaux, menace économique, menace pour les intérêts particuliers des colons si la colonie osait se dresser par son vote contre Mac-Mahon, déjà désigné comme le vainqueur de la joute électorale. "La France donnera la majorité au maréchal, ne vous isolez pas de la France : votre patriotisme à défaut de vos intérêts bien entendus, vous le commande. Ces intérêts, sachez bien, mes chers compatriotes, ne sont ni tellement compris, ni tellement respectés, que vous puissiez vous endormir dans la sécurité de vos droits."

**b) La défense de la liberté religieuse.** Reprenant un thème très souvent développé depuis plusieurs années par les conservateurs catholiques, Pierre Conil met directement en cause de Mahy, ce "libre penseur", accusé de sacrifier l'enseignement religieux et d'affaiblir l'autorité des pères de famille, seuls à même de choisir l'éducation à donner à leurs enfants. "M. De Mahy veut l'instruction exclusivement laïque. Je veux, moi, pour le père de famille, la faculté absolue de choisir pour ses enfants les maîtres qu'il préfère et qui tenant leur investiture de la loi ont droit à une égale protection ; là, je le répète, est la liberté ; hors de là, la servitude."

**c) Les abstentionnistes vont pouvoir s'exprimer.** Les conservateurs comptent sur le premier parti de la Colonie, celui des abstentionnistes, pour renverser la barque républicaine. Partant du postulat que les abstentions sont avant tout un rejet du républicanisme, ils considèrent que la présence d'un candidat anti-de Mahy peut créer les conditions de leur mobilisation. Les conservateurs, adversaires du suffrage universel, répugnent désormais à un abstentionnisme qu'ils revendiquaient encore en avril 1876, et comptent sur ce réservoir électoral : 22.000 électeurs potentiels ! Seule ombre à ce tableau, mais de quelle taille, les partisans de Pierre Conil paraissent ou feignent de confondre l'abstention d'une élite conservatrice, qui n'a jamais accepté les nouveaux droits politiques accordés à tous les hommes de la Colonie et celle des plus déshérités qui se tiennent à l'écart de la vie politique. "Habitants, négociants, grands et petits cultivateurs, fonctionnaires, ne vous laissez pas séduire, ne consentez pas à partager la responsabilité de votre ex-représentant. Dans la lutte qui s'engage, je fais appel à tous les esprits, à tous les cœurs calmes et réfléchis, soucieux des intérêts bien com-



pris de notre cher pays ; je fais appel surtout aux 22.000 conservateurs qui jusqu'ici se sont abstenus de voter, M. De Mahy ne représentant pas leurs opinions et je vous dis à tous : si vous me confiez le mandat de député, je défendrai avec la même ténacité vos intérêts que je mettrai de vigueur à combattre à la Chambre le radicalisme qui tuera la République et la Patrie". En face de cette offensive, les républicains, même s'ils n'ont jamais douté de la réélection de François de Mahy, ne sous-estiment pas la candidature de Pierre Conil. A sa longue profession de foi, Louis Brunet s'attache à répondre et lui pose quelques questions sur la réalité de sa position politique. Il récuse l'étiquette radicale collée à de Mahy, "sauf à considérer Thiers, Casimir-Périer, comme des radicaux". Craignant une mobilisation des conservateurs et des cléricaux, les républicains redoutent surtout, même s'ils se disent peu capables d'en mesurer les effets, l'influence du clergé sur les citoyens illettrés : "Il faut craindre une levée des pauvres d'esprit qui pourront se laisser diriger par leurs confesseurs".

Aussi, le Comité central républicain et les comités républicains à l'échelon de chacun des cantons tentent de contrecarrer toutes les initiatives de la droite catholique réunionnaise. "L'union intime de tous les libéraux peut seule faire notre force dans la lutte désespérée que viennent d'ouvrir les cléricaux, les monarchistes, les bonapartistes, les "mac-mahoniens", coalisés pour étouffer la République". Même si les réunions publiques sont interdites, que le gouverneur veille fermement au déroulement de la campagne, les républicains parviennent par la presse et les affiches à mener une active bataille électorale. Nous sommes loin de la tournée électorale de 1876, loin des fanfares et des illuminations, loin des banquets et des punchs. Victor Trollé, hostile à cette conception de la politique, désireux de favoriser une véritable éducation des citoyens constate, satisfait, que "jamais, nous n'avions vu à La Réunion une propagande aussi active et aussi calme à la fois. On sentait que nul ne doutait du succès. Ce que voulaient les électeurs libéraux, c'était répondre à la question posée par le maréchal-président : à savoir si la colonie approuvait la politique du ministère ou celle de l'Assemblée dissoute". Singulière situation, une fois encore comme en 1876, le temps de connaissance écourté, la colonie apprend le 16 novembre à une heure trente la victoire massive des républicains. Sitôt parvenu à Saint-Denis, un télégramme est adressé à Saint-Pierre.

*"Victoire!*

*La France a parlé! Elle a, dans les élections pour la Chambre des députés, donné aux républicains une immense majorité. La victoire est décisive.  
électeurs*

**REPUBLIQUE ET REPUBLICAINS : LA REUNION (1876-1879)**

127

*La colonie se montrera dimanche la digne fille de la France. Il importe que notre député soit nommé par une imposante majorité. Pas d'abstention, aux urnes et votons en masse pour le candidat républicain F. de Mahy".*

Signé du Comité central : A. Bellier, O. Delval, C. Armanet.

La nouvelle une fois connue, la ville est pavoisée de drapeaux tricolores (drapeaux qui sont restés jusqu'au lundi matin), tandis que les conservateurs lancent un dernier et énergique appel à la mobilisation. Exit le vote légitimiste ou d'appartenance à la Nation, il s'agit avant tout que les intérêts (politiques et économiques) des colons conservateurs puissent être entendus à Paris. "Conservateurs de La Réunion n'est-il pas temps de vous compter et d'obliger vos adversaires à reconnaître la légitime influence que vous avez le droit d'exercer dans ce pays"? Le 18 novembre, La Réunion réélit de Mahy<sup>23</sup>.

Victoires républicaines... La Colonie, avec une participation d'un peu plus d'un tiers des inscrits, est une fois encore associée à la marche de la République. Les conservateurs se rattachent à leur dernier espoir : la nouvelle prochaine d'une seconde dissolution de la Chambre. L'argument avancé pendant la campagne était révélateur d'un réel état d'esprit et d'une profonde incompréhension du fonctionnement de la vie politique nationale. Et *La Malle* de s'étonner de ne rien voir venir : ni dissolution, ni crise politique !

"S'il est une chose qui nous étonne, au milieu de toutes les informations, déjà si graves, que nous avons reçues, c'est de n'avoir encore rien appris touchant la dissolution très certainement inévitable, de la nouvelle chambre des députés. Nous saurons sans aucun doute, par la prochaine Malle, à quoi nous en tenir sur ce point particulièrement important" <sup>24</sup>. Mac-Mahon dans son message aux sénateurs et aux députés répond indirectement : "L'exercice du droit de dissolution n'est en effet qu'un mode de consultation suprême auprès d'un juge sans appel et ne saurait être érigé en système de gouvernement. J'ai cru devoir user de ce droit et me conforme à la réponse du pays".

Ce message parvient à la Colonie le 9 février. Il sonne le glas des espérances monarchistes.

Contrairement à ses intentions, Mac-Mahon quitte l'Élysée avant le terme de son mandat. Après les élections sénatoriales du 5 janvier 1879, la majorité du Sénat passe aux républicains. La menace de la dissolution s'éloigne définitive-

ment. Très isolé, le chef de l'État refuse de signer les remplacements de cinq commandants de corps d'armée et démissionne le 30 janvier 1879. Le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, adresse sa démission aux présidents du Sénat et de la Chambre des députés. A seize heures trente, les chambres se réunissent pour élire un nouveau président de la République. Jules Grévy, Président de la Chambre des députés, est élu avec 563 voix sur 713. Le temps des républicains de gouvernement commence... Dès le 6 février, dans un courrier parti de Versailles (siège de l'Assemblée et du gouvernement pour quelques jours encore), les deux parlementaires de la colonie laissent éclater leur joie "la plus vive et la plus patriotique". Dans cette lettre, ils prennent un grand plaisir à évoquer les noms de Jules Grévy, Léon Gambetta, Freycinet, Dufaure... leurs amis politiques, les amis de la colonie. Au travers de leurs itinéraires républicains, c'est la colonie qui doit s'honorer de connaître ces figures emblématiques de la République naissante. Représentants du courant modéré au sein du "parti républicain", de Mahy en tout premier lieu, et Laserve, font de Grévy le républicain exemplaire. "Ce républicain éprouvé, ce politique éminent, modèle de sagesse, de droiture et de fermeté que la France est habituée à respecter depuis tant d'années" disent d'une même voix (républicaine) Laserve et De Mahy., La République définitivement affirmée à Paris, s'inscrit progressivement dans la société réunionnaise. 1879, cette année charnière de l'histoire de la Troisième République, est aussi pour la Colonie une année déterminante. C'est tout d'abord l'arrivée d'un nouveau gouverneur qui accompagne le changement de régime. Hasard des circonstances? Influences pressions des parlementaires? De Mahy et Laserve se défendent d'avoir "ni pressé, ni provoqué" le départ de Faron<sup>25</sup>. Il est vrai que l'un et l'autre ont pris l'habitude d'utiliser leurs relations pour intervenir depuis la métropole dans les affaires de la colonie. S'ils n'ont cette fois rien dit, rien fait, ils n'en sont pas moins heureux et applaudissent sans réserve au choix de Cuinier, gouverneur général de la Marine. Faron, qui avait eu au cours des élections de 1877 peu d'égards pour les républicains, n'est pas regretté. Cuinier est au contraire apprécié, ses mérites sont reconnus par le camp républicain qui sait que "son dévouement sincère à la République ne saurait être mis en doute". En mai 1879, le nouveau gouverneur arrive à Saint-Denis. Il y vient en compagnie d'Édouard Manès fils, nommé directeur de l'Intérieur et de M. Imhaus, bien connu des notables locaux.

En cette fin des années soixante-dix, en France, et à La Réunion s'ouvre "le temps des républicains de gouvernement".



## NOTES

1. Le gouvernement de Défense nationale repousse jusqu'au début de novembre les scrutins municipaux de la capitale. Voir sur le détail de cette politique l'ouvrage essentiel de Gabriel Hanotaux, *Histoire de la France contemporaine*, 4 volumes, Paris, 1906
2. Lettre datée du 8 juin 1871 et envoyée de Versailles.
3. Lire l'article de J. C Wartelle in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, tome XXVII, octobre-décembre 1980.
4. *Le Moniteur de La Réunion*, 15 juillet 1873. Henri de Guigné met ainsi nettement en cause les républicains radicaux proches de Gambetta.
5. *Le Nouveau Salazien*, 25 juin 1873.
6. Nous avons là un des traits caractéristiques du système politique de la Troisième République dans la Colonie. Les consultations de 1877 confirment ce rapport entre un élu très parisien et un réseaux d'élus à La Réunion.
7. Dans l'édition de 1993 publiée par Grand Océan, il faut lire l'intéressante introduction de Joëlle Hedou.
8. Un personnel politique mieux connu grâce à l'ouvrage dirigé par Jean-Marie Mayeur et Alain Corbin, *Les immortels du Sénat 1875-1918*, Publications de la Sorbonne, 1995, 512 p.
9. *La Malle*, 4 mai 1876.
10. Pour aider à l'analyse, notons que taux national d'abstention est de 26 %.
11. *La Malle*, 13 avril 1876.
12. *La Malle*, 4 mai 1876
13. Deux électeurs sénatoriaux manquent à la convocation : M. Bellier de Villentroy et M. Dureau de Vaulconte.
14. Les républicains obtiennent un peu plus de 4 millions de voix contre 3,2 millions aux conservateurs. Comme le note Jean-Marie Mayeur : "Les conservateurs avaient attendu du retour au scrutin uninominal, de la pression des préfets et des maires, un succès aux législatives ; C'était illusion", in J-M. Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République (1870-1940)*, Seuil, 1984, p. 60.
15. *Le Moniteur*, 15 avril 1876.
16. Sur ce thème, lire P. Guiral, G. Thuillier, *La vie quotidienne des députés en France de 1871 à 1914*, Hachette, 1980, 379 p.
17. Manifeste signé à la Chambre par le Centre gauche (De Marcère), la Gauche républicaine (Ferry), L'Union républicaine (Floquet, Gambetta), mais aussi Louis Blanc et Lockroy.
18. Léon Gambetta insiste bien sur la distinction qu'il fait entre l'anticléricalisme et l'hostilité à la religion : "Je n'ai jamais attaqué la religion ni ses ministres quand ils se sont renfermés dans leur domaine religieux."
19. *La Malle*, 19 juillet 1877.
20. *Le Travail*, 1er septembre 1877.
21. Sur le rôle de Léon Gambetta, il faut se reporter au livre de J. Grévy, *La République des opportunistes 1870-1885*, Perrin, 1998, 412 p.
22. M. Winock., *La fièvre hexagonale, Les grandes crises politiques 1871-1968*, Seuil, 1987.
23. Voir le détail de ces résultats législatifs dans le dossier 3 M 80 (ADR de La Réunion).
24. *La Malle*, 23 décembre 1877.
25. Lettre du 6 février 1877 publiée par *Le Moniteur*.